

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
18 JUIN 2024

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 08

Votants 13

OBJET : 2024_046 DELIB

7. ESPACE D'ANIMATIONS
STEPHANE HESSEL
MODIFICATION DE LA
TARIFICATION DES ACTIVITÉS.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 059-265904003-20240708-08072624D7 AB DE



L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est rassemblé à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Martine LORPHELIN, Christiane CAPPELLE, Françoise MESTDAGH, Marc BEZILLE, Sébastien ROUSSELLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Marie Françoise BILLIAU donnant procuration à Mme Martine BEURAERT, Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à M. Sébastien ROUSSELLE, Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER, Mme Marie Josée RUHLAND donnant procuration à M. Joël DUYCK et M. Régie DEVEY donnant procuration à Mme Martine LORPHELIN

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président rappelle que les tarifs des activités de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel ont été revus en séance du Conseil d'Administration du 13 juin 2023, car ils n'avaient pas évolué depuis 2019.

Aujourd'hui, pour répondre tant à la baisse de financement et à l'augmentation de certaines prestations tout en garantissant un juste milieu financier pour les usagers, la mise en place d'un tarif intermédiaire s'avère une solution viable. Ce tarif, positionné entre les tarifs existants les plus bas et les plus élevés, permet de compenser partiellement la réduction des subventions. En adoptant cette approche, l'objectif est de répartir plus équitablement les coûts entre les usagers tout en assurant la viabilité financière du service. Cette mesure permet non seulement de maintenir l'accessibilité pour les usagers à faible revenu mais aussi de solliciter une contribution plus importante de ceux ayant une capacité de paiement supérieure, sans les pénaliser excessivement.

Celle-ci s'articule comme aujourd'hui sur la base du quotient familial. Elle permet une meilleure prise en compte des capacités financières des familles et de faciliter l'accès aux activités pour tous.

Elle est répartie sur 10 tranches pour éviter l'effet d'écrasement pour les familles ayant des ressources modestes avec les effets de seuils. Elle est structurée pour les ateliers, soit au trimestre, soit à l'année avec une diminution du prix de séance en cas d'inscription à l'année.

La tarification permet d'englober l'ensemble des activités que l'Espace d'Animations peut être amené à proposer en créant :

Pour les ateliers 3 types d'activités :

- Les activités encadrées par des bénévoles ou les actions de soutien à la parentalité
- Les activités / ateliers animés par des agents de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel de Merville.
- Les activités encadrées par des intervenants externes ou avec un coût de matériel élevé.

Pour les sorties en fonction de la distance et des droits d'entrée :

- Sortie en région sans droit d'entrée
- Sortie en région avec droits d'entrée
- Sortie hors région sans droit d'entrée
- Sortie hors région avec droits d'entrée
- Sortie exceptionnelle (grand parc, étranger, spectacles)

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 27 JUN 2024

OBJET : 7. ESPACE D'ANIMATIONS STEPHANE HESSEL. MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS.

Pour les séjours :

- Séjour enfants / Ados
- Séjour famille accompagnée
- Séjour séniors selon la durée (8 jours/7 nuits ou 5 jours/5 nuits)

Pour l'ACI

Ouverture de la Friperie "Au Cas Où" à Merville

La boutique "Au Cas Où" de Merville est spécialisée dans la vente de vêtements d'occasion et d'autres articles de seconde main.

La friperie "Au Cas Où" de Merville a récemment étendu ses services en ouvrant des rayons spécifiques pour les vêtements d'occasion pour enfants, femmes, et hommes. Cette expansion vise à répondre aux besoins variés des habitants Mervillois et alentours en proposant une gamme diversifiée de vêtements de seconde main de qualité.

Cette boutique se distingue par son large éventail de vêtements pour toutes tailles et styles, incluant robes, vestes, chaussures, et accessoires...

La friperie "Au Cas Où" se positionne comme une boutique responsable, offrant des vêtements d'occasion à des prix abordables tout en contribuant à la réduction des déchets textiles. Cette initiative soutient une consommation plus durable et aide les familles à trouver des vêtements de seconde main à des prix accessibles.

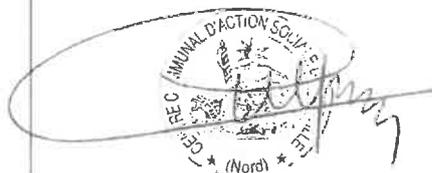
Autour de la programmation régulière des ateliers, d'autres actions seront proposées tout au long de l'année dans le cadre des différents projets portés par l'Espace d'Animations Stéphane Hessel visant à répondre à des problématiques sociales particulières. Les activités proposées dans ce cadre seront gratuites et s'inscriront dans des projets spécifiques faisant l'objet de demande de financement auprès de partenaires comme l'ARS, la Région, Département etc.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise la modification des tarifs des activités de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel à compter du 28 juin 2024.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.